

PROGRAMME

Le Recours Direct pour les Réparateurs du secteur Automobile

Durée de la formation : 7 h 00 <u>Intervenants</u> : Technicien ou Ingénieur	<u>Modalités et délais d'accès</u> Date : Nombre de stagiaires : 8 maxi	Lieu : St Laurent du Var Coût du stage : 450.00 € TTC
- Fiche de sondage à télécharger sur notre site www .cfpc.fr - Ouverture de la session en fonction du nombre d'inscrit (envoi d'un bulletin d'inscription) - Vérification des prérequis par sondage écrit ou téléphonique - Délai d'accès à la formation 1 mois avant le début du stage - Confirmation de la session 8 jours avant le début de la formation		
<u>Personnes concernées</u> <ul style="list-style-type: none"> Toute entreprise artisanale de l'automobile (garagiste, carrossiers, dépanneurs, loueurs) Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs 		
<u>Pré-requis</u> : Néant		
<u>Objectifs de la formation</u> :		
Permettre aux réparateurs/remorqueurs/loueurs de : <ul style="list-style-type: none"> Reprendre la main sur le volume de travail détourné par les assureurs, Faire appel à des experts indépendants qui prendront en compte l'ensemble des préjudices (frais de mise à disposition du véhicule de prêt, frais de port, tarifs horaires et temps de main d'œuvre etc...) sans aucune vétusté sur les pièces d'usure comme le prévoit la loi. 		
<u>Contenu de la formation</u> :		
LA TECHNOLOGIE <ul style="list-style-type: none"> Maitriser les outils administratifs et juridiques nécessaires à identifier les cas pouvant être traités en Recours direct. Acquérir les connaissances techniques et juridiques indispensables au chiffrage de l'ensemble des préjudices pouvant être facturés par les réparateurs. Pouvoir franchir les étapes d'une réparation en Recours Direct lors de l'application d'une procédure VE (VEI et VGE). Comprendre la notion de vétusté technique et savoir comment se positionner lors du remplacement d'une pièce d'usure endommagée suite au sinistre (en recours direct et en général). 	<u>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</u> <ul style="list-style-type: none"> - Cours sur power point; - Vidéo et support de cours <u>SANCTION</u> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de fin de formation <u>SUIVI PEDAGOGIQUE</u> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation orale de manière informelle par mise en situation <u>MODALITES D'EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE</u> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire d'évaluation - Evaluation en cours de formation - Exercice, test, quizz - Questionnaire d'évaluation en fin de formation 	

ADHERENT FFA coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)
+ 50 € à la charge de l'adhérent pour frais de participation - Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

NON ADHERENT FFA coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)
+ 100 € à la charge du non adhérent (50 € de participation et 50 € de frais administratifs) (les 50 € correspondant aux frais administratifs sont pris en charge par la FFA pour les adhérents à jour de cotisation).
Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Si vous êtes intéressé, veuillez renvoyer ce document par mail.

Nom/Prénom : Artisan
Adresse mail : Salarié

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique pour cette formation ?
Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour toutes autres formes de handicap ou aménagement spécifique,
merci de joindre le CFP CA au 07-85-50-00-93.